



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS  
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1700 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09  
www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès  
de la Chancellerie d'Etat

*Fribourg, le 13 septembre 2010*

Communiqué de presse

## **Le canton de Fribourg intensifie sa lutte contre le jeu excessif**

*Suite au préavis favorable de la Commission cantonale d'utilisation du Fonds cantonal de prévention et de lutte contre le jeu excessif, la directrice de la santé et des affaires sociales Anne-Claude Demierre a décidé de soutenir le projet de l'association REPER concernant la lutte contre le jeu excessif. Un montant total de CHF 115 000 est accordé pour la période 2010-2012.*

### **Mettre l'accent sur la prévention**

Le canton de Fribourg participe au programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ) depuis son initiation en 2007.

De nouveaux projets verront le jour visant, entre autres, une détection avancée des personnes susceptibles de devenir dépendantes au jeu et une intervention précoce, notamment auprès des jeunes. Le canton poursuit sa lutte contre ce phénomène de société en soutenant le travail de l'association REPER à laquelle seront attribués respectivement CHF 45 000, 35 000 et 35 000 pour les années 2010, 2011 et 2012. Chaque année les projets sont soumis à évaluation. Le Service de l'action sociale (SASoc) est chargé d'en assurer le suivi. L'action de REPER auprès des jeunes a pour but principal de prévenir l'addiction aux jeux et aux écrans, tels que les jeux vidéo, le poker, les réseaux sociaux en ligne (facebook, msn, blogs, etc.) qui peuvent également avoir des enjeux financiers (jeux en ligne, chat payant, poker en ligne, facebook sur le portable, etc.).

Différentes actions se déploieront tant de manière ponctuelle que sur le long terme. Elles sont divisées selon trois axes : prévention universelle, détection précoce et intervention précoce. Dans le cadre de la prévention universelle, la « Semaine Défi : loisirs sans écran ? », est prévue du 11 au 17 avril 2011 en collaboration avec la Suchtpräventionsstelle ([www.prevention-fr.ch/](http://www.prevention-fr.ch/) - « Bildschirmfreie Woche »). Pour les classes de langue française, les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années primaire intéressées pourront s'inscrire à cette semaine via leur enseignant sur le site de REPER ([www.reper-fr.ch](http://www.reper-fr.ch)) et ainsi s'engager à consacrer, pendant une semaine, davantage de temps à d'autres activités qu'aux jeux vidéo, chat sur Internet, jeux sur le portable, etc. Pour les classes de langue allemande, cette semaine intitulée « Bildschirmfreie Woche » s'adresse à toutes les écoles.

Les parents seront également conviés, puisque des soirées « parents » interactives seront mises sur pied. Au menu : des échanges d'expériences et des informations sur les ressources à leur disposition.

En parallèle, le 30 septembre 2010, un Forum FNAC, « Pour que les écrans et les jeux restent un plaisir pour toute la famille », permettra aux parents d'apprendre à connaître les jeux informatiques populaires auprès des jeunes. Dans le cadre de l'intervention précoce, des entretiens entre jeunes ou en famille sont organisés avec des spécialistes. Ce programme appelé « Rond-Point » a pour but de discuter des expériences relatives au jeu ainsi que de prendre conscience de la relation de chacun aux jeux et aux écrans. Le cas échéant, ces entretiens permettront au jeune d'être orienté vers une structure adéquate. Pour les germanophones, ce projet porte le nom de « Zurück in die Zukunft » et est proposé par la Suchtpräventionsstelle.

Enfin, l'axe de la détection précoce s'adresse aux professionnels qui se trouvent en première ligne (opérateurs de jeu, services sociaux, etc.). Des formations organisées dans le cadre du PILDJ leur donneront les outils nécessaires pour détecter les cas de dépendance au jeu ou de risque de dépendance et leur permettront de faciliter l'accès au traitement pour les joueurs.

### **Un problème de santé qui n'est pas une fatalité**

Pour rappel, l'addiction au jeu peut concerner les jeux de casinos, la loterie (y compris billets à gratter et tactiles), les paris, les jeux d'argent sur Internet et la bourse. Le jeu excessif touche toutes les classes sociales et toutes les catégories d'âge. Les conséquences d'une addiction au jeu peuvent être d'ordre financier (endettement), conjugales/familiales, sociales (diminution du réseau social), psychiques (dépression, isolement), professionnelles (retard, problème de concentration, licenciement) et judiciaires (suite à un vol ou à une escroquerie). Il s'agit d'une pathologie qui touche environ 4000 personnes dans le canton de Fribourg, sans compter l'entourage qui endure les conséquences de cette dépendance.

Selon l'Enquête suisse sur la santé 2007 (ESS), en regard de la population suisse dès 15 ans environ, 34 900 personnes peuvent être considérées comme des joueurs probablement dépendants ou pathologiques. Au total, environ 120 600 personnes présentent un comportement de jeu excessif.

Outre les projets dirigés par REPER, une campagne d'affichage a été menée récemment par le PILDJ et coordonnée par le Groupement romand d'études des addictions (GREA). Ce dernier sera par ailleurs particulièrement actif dans le domaine de la prévention universelle durant la période 2010-2012.

### **Quelques dates**

- 30 septembre 2010 : Forum FNAC « Pour que les écrans et les jeux restent un plaisir pour toute la famille »
- 4 et 12 octobre 2010 : Participation de REPER à [l'exposition itinérante « Si Jamais »](#) organisée par la DSAS sur la pauvreté et l'exclusion sociale, avec le thème « La dépendance au jeu, facteur de pauvreté »
- 25 octobre 2010 : Formation PILDJ (français) et printemps 2011 (allemand)
- 11-17 avril 2011 : « Semaine Défi : loisirs sans écran ? »

### **Contact**

—

Service de l'action sociale, François Mollard, chef de service, Route des Cliniques 17, 1700 Fribourg, T +41 26 305 29 92  
REPER, Liliane Galley, Promotion de la santé et prévention, Route du Jura 29, 1700 Fribourg, T +41 26 322 40 00 (10h00-12h00),

[www.reper-fr.ch](http://www.reper-fr.ch)

Communication : DSAS, Claudia Lauper, conseillère scientifique, T +41 26 305 29 04 ou +41 79 347 51 38